



**PASS'
ATHLÉ**

MODE D'EMPLOI

PASS'EVEIL ET PASS'POUSS





INTRODUCTION

L'athlétisme est un sport de mesure du temps et de l'espace. L'athlète peut, au cours de son parcours sportif, mesurer ses performances et donc ses progrès grâce aux multiples données que lui fournissent les compétitions, les tests, les entraînements. Pour l'athlétisme éducatif, cette mesure de l'évolution du parcours du jeune athlète doit être appréciée en termes de progrès moteurs. Dans cette perspective, la FFA a mis en place l'outil **Pass'Athlé** qui a pour objectifs d'évaluer, de valider et d'attester les progrès moteurs des jeunes athlètes selon un programme de formation structuré en 3 grandes étapes :

Le **Pass'Aventure** pour les U7 (de 4 à 6 ans) ou catégorie « baby athlé » :

AGES	CATEGORIES	NIVEAUX PASS'ATHLE
4 ans	Baby 1 ^{ère} année (U5)	Lutin
5 ans	Baby 2 ^{ème} année (U6)	Explorateur
6 ans	Baby 3 ^{ème} année (U7)	Super-héros

Les **Pass'Eveil** et **Pass'Pouss** pour les U12 (de 7 à 11 ans) ou catégories « éveil athlétique » et « poussin » :

	AGES	CATEGORIES	NIVEAUX PASS'ATHLE
Pass'Eveil	7 ans	EA 1 ^{ère} année (U8)	Témoin vert
	8 ans	EA 2 ^{ème} année (U9)	Témoin rouge
	9 ans	EA 3 ^{ème} année (U10)	Témoin bronze
Pass'Pouss	10 ans	PO 1 ^{ère} année (U11)	Témoin argent
	11 ans	PO 2 ^{ème} année (U12)	Témoin or

Le **Pass'Athlète** pour les U16 (de 12 à 15 ans) ou catégories « benjamin » et « minime » :

AGES	CATEGORIES	NIVEAUX PASS'ATHLE
12 ans	Benjamin 1 ^{ère} année (U13)	Lacets d'argent
13 ans	Benjamin 2 ^{ème} année (U14)	Pointes d'argent
14 ans	Minime 1 ^{ère} année (U15)	Lacets d'or
15 ans	Minime 2 ^{ème} année (U16)	Pointes d'or

Au sein du dispositif « Génération 2024 », le **Visa Perf** est uniquement destiné aux minimes 2^{ème} année à fort potentiel. Au cours du suivi, les Equipes Techniques Régionales ou Départementales évaluent si la formation athlétique de ces athlètes est cohérente avec l'avènement de leur potentiel sur le long terme. Un « visa à la performance » ou Visa Perf est alors délivré sous la forme d'un diplôme.

1

OBJECTIFS

Objectifs opérationnels du Pass'Athlé

- Promouvoir un athlétisme de formation différent de la miniaturisation des pratiques d'adulte.
- Proposer des outils et une organisation pour évaluer les progrès moteurs.
- Suivre et mesurer les progrès individuels.
- Valider et attester les niveaux acquis.
- Valoriser les apprentissages de chacun et les associer à des potentialités de progrès.
- Situer l'évolution de ces progrès par rapport à un continuum d'apprentissages.
- S'appuyer sur un programme de formation qui permet de passer progressivement d'apprentissages moteurs fondamentaux à des habiletés de plus en plus spécifiques.
- Reconnaître les spécialités d'entraîneurs U7, U12 et/ou U16.

Objectifs moteurs du Pass'Athlé

PASS'ADVENTURE	PASS'EVEIL	PASS'POUSS
Rythmer un déplacement sauté	Bondir et rebondir	Bondir et rebondir
Equilibrer un déplacement marché	Coordonner et rebondir	
Coordonner pour se projeter	Equilibrer et gagner	Sauter haut Sauter avec un engin
Rythmer un déplacement couru	Courir vite	Courir vite
Coordonner pour projeter	Transmettre une force	Lancer en rotation Lancer en translation
Coordonner pour se déplacer	Me déplacer	

Ces objectifs moteurs :

- Prennent en compte les 3 domaines de la motricité athlétique : se déplacer (courir et marcher), se projeter (sauter haut et loin) et projeter (lancer précis et loin).

- S'inscrivent dans une continuité d'apprentissages qui permet au corps de l'enfant de passer progressivement d'une motricité athlétique fondamentale, à des habiletés athlétiques générales puis de plus en plus spécifiques.
- Constituent un ensemble d'apprentissages dont la cohérence cherche à couvrir l'ensemble des pré-requis moteurs nécessaires à la construction des techniques athlétiques futures. Ces objectifs moteurs constituent, en quelque sorte, un répertoire moteur athlétique de base.
- Intègrent les connaissances sur le développement de l'enfant en appréhendant l'apprentissage des coordinations de la motricité athlétique à partir des coordinations usuelle et spontanée de l'enfant.
- Lient les progrès moteurs à l'évolution concomitante des capacités physiques de gainage, de renforcement et de souplesse.

2

INTÉRÊTS

LE PASS'ATHLÉ POUR LE JEUNE ATHLETE

- Posséder un passeport qui assure la reconnaissance de niveaux d'habiletés athlétiques valides et lisibles sur l'ensemble du territoire.
- Accumuler les reconnaissances symboliques (badges, lacets, pointes) qui vont jaloner le parcours de formation.
- Substituer au seul facteur "performance" le facteur "maîtrise d'habiletés".
- Apprendre à se confronter à soi-même et pas seulement aux autres.
- Mesurer ses progrès et les situer dans le cadre d'un continuum de formation.
- Identifier des étapes d'apprentissage afin d'apprendre à se fixer des objectifs.
- Vivre des situations d'apprentissage et de rencontre adaptées, formatrices et motivantes.
- Découvrir l'athlétisme à travers l'ensemble de ses valeurs : - Persévérer en apprenant à être assidu – être autonome en apprenant à s'autoévaluer – Vivre ensemble en apprenant à s'entraider et à s'encourager – Appartenir à un collectif qui partage une même passion.
- Croire en soi et en ses potentialités en comprenant que le Pass'Athlé évalue des progrès.
- Pouvoir accéder à une plateforme numérique qui personnalise l'ensemble des informations.
- Pour les 4/6 ans, enrichir son répertoire moteur de base afin de s'épanouir dans les différentes dimensions de sa vie.
- Pour les 7/11 ans, construire les pré-requis moteurs nécessaires à l'acquisition des techniques athlétiques.
- Pour les 12/15 ans, acquérir les savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux pour devenir un athlète qui sait s'entraîner et qui est capable de s'orienter progressivement vers une famille de disciplines athlétiques.

LE PASS'ATHLÉ POUR LES PARENTS

- Choisir un sport où l'on valorise les progrès de chacun et qui renforce ainsi l'estime de soi.
- Identifier une activité culturelle qui apporte une plus value éducative de qualité.
- Confier son enfant à des encadrants compétents et formés.
- Avoir accès à un programme de formation cohérent et complet qui identifie des étapes d'apprentissages.
- Savoir où se situent les acquis de son enfant et pouvoir envisager les progrès possibles.
- Disposer d'un accès numérique qui conserve les traces du parcours de formation de l'enfant.
- Disposer d'un document (le passeport) qui reconnaît des niveaux d'acquisition valides et lisibles dans n'importe quel club FFA de France.

LE PASS'ATHLÉ POUR L'ENTRAINEUR

- Disposer d'un programme de formation permettant de préparer les jeunes à réussir les épreuves du Pass'Athlé.
- Bénéficier d'outils permettant de mettre en œuvre des sessions de passation du Pass'Athlé.
- Disposer d'outils numériques qui facilitent la gestion administrative.
- S'inscrire à des formations spécifiques afin d'être qualifié pour évaluer le niveau des jeunes lors des sessions de passation.
- Être reconnu pour son engagement dans le programme Pass'Athlé.
- Favoriser le travail de mutualisation au sein des territoires et des commissions jeunes départementales et/ou régionales.

LE PASS'ATHLÉ POUR LE CLUB

- Afficher la qualité d'encadrement et d'organisation de la formation des publics jeunes.
- Disposer d'outils numériques qui facilitent la gestion administrative.
- Être une cellule d'éducation reconnue par les parents et les collectivités.

- Montrer l'engagement et la rigueur d'organisation du club aux financeurs privés et publics.
- Etre reconnu par une labellisation qui valorise l'investissement dans la formation des jeunes.

LE PASS'ATHLÉ POUR LA FFA

- Proposer une évaluation nationale reconduite chaque année dans toutes les écoles d'athlétisme.
 - Diffuser de bonnes pratiques pour la formation des catégories jeunes.
 - Avoir un suivi de la politique de formation des jeunes.
 - Favoriser la diffusion aux clubs des passeports et des badges.
 - Assurer la promotion du programme Pass'Athlé.
 - Offrir un environnement numérique pour aider au développement et à la gestion du Pass'Athlé.
 - Disposer d'une base de données quantitative et qualitative des niveaux d'acquisitions des publics jeunes.
 - Mutualiser les expériences afin de faire évoluer les outils pédagogiques du Pass'Athlé.
 - Proposer des formations spécifiques pour le public d'encadrement des jeunes.
 - Identifier des cadres référents au niveau des ligues et de la DTN.
 - Labelliser les clubs formateurs.
 - Mailler l'ensemble du territoire par des structures de formation afin de permettre au plus grand nombre de jeunes d'accéder à la pratique de l'athlétisme.
-

3

PRINCIPES D'ORGANISATION

a. Règles de passation

Les enfants présentent le Pass'Athlé qui correspond à leur niveau d'âge.

Le Pass'Athlé est composé de 5 niveaux subdivisés en :

- Pass'Eveil (3 niveaux) : Témoins vert (7 ans), rouge (8 ans) et bronze (9 ans),
- Pass'Pouss (2 niveaux) : Témoins argent (10 ans) et or (11 ans).

Chaque niveau est composé de 6 situations d'évaluation.

Les enfants découvrent les situations d'évaluation le jour de la passation. En école d'athlétisme, ils ont travaillé les objectifs moteurs poursuivis au travers de situations d'apprentissage différentes.

Pour les 3 niveaux Pass'Eveil (Témoins vert, rouge et bronze) et **le niveau Pass'Pouss 1ère année** (Témoin d'argent), la passation se déroule en 2 sessions :

	1ERE SESSION EN JANVIER	
Niveaux	Pass'Eveil	Pass'Pouss 1ère année
Situations d'évaluation	Courir vite	Courir vite
	Transmettre une force	Lancer en translation
	Bondir et rebondir	Sauter haut

	2EME SESSION EN JUIN	
Niveaux	Pass'Eveil	Pass'Pouss 1ère année
Situations d'évaluation	Me déplacer	Lancer en rotation
	Equilibrer et gagner	Sauter avec un engin
	Coordonner et rebondir	Bondir et rebondir

Pour ces enfants, [les passeports et les badges](#) ne seront donc délivrés que lors de la 2ème session de mai/juin.

Pour le niveau Pass'Pouss 2ème année (Témoin d'or), les 6 situations peuvent être organisées :

- en une seule fois lors de la session de janvier. Cette modalité permet de consacrer la seconde partie de la saison à la préparation de la catégorie supérieure. [Les passeports et les badges](#) pourront alors être délivrés lors d'une cérémonie solennelle à la fin de cette séance de passation.
- en 2 sessions à l'instar des autres catégories, à des fins de convivialité (rassemblement de toutes les catégories notamment en fin de saison) ou pour des raisons d'effectifs faibles.

Matériel nécessaire :

1ERE SESSION EN JANVIER	5 chronomètres, 4 plots moyens (30 cm), 5 grands plots (50 cm), 8 coupelles de couleurs différentes, 19 lattes souples, 17 lattes rigides, 1 rouleau de rubalise, 1 mini haie basculante de 30 cm de hauteur, 8 haies de 40 cm de hauteur, 6 Vortex, 12 Medecine-balls de 1 kg, 1 poutre en bois (0,10 x 2 m) avec des équerres, 8 poteaux de saut en hauteur, 3 élastiques avec manchons en mousse, 32 dalles 30 X 30 cm, 15 tasseaux en bois de 2 x 2 cm, 1 barre de saut en hauteur, 1 support cartonné avec 6 bandes couleurs de 10 cm, 3 tapis de 1 x 2 mètres, 2 tapis de 0,50 x 1 m, 2 tapis de réception de 20 cm d'épaisseur
2EME SESSION EN JUN	2 chronomètres, 33 plots moyens (30 cm), 2 grands plots (50 cm), 1 jalon, 16 coupelles de couleurs différentes, 8 lattes souples, un rouleau de rubalise, 9 cordes à sauter, 4 dalles de 30 x 30 cm d'une couleur, 4 autres dalles d'une autre couleur, 3 plinths de 30 cm de hauteur, 3 mini-trampolines de 25 cm de hauteur, 3 perches d'initiation, 3 cerceaux de 35 cm, 4 poteaux de saut en hauteur, 1 élastique avec manchons en mousse, 1 barre de saut en hauteur, 1 support cartonné avec 6 bandes couleurs de 10 cm, 3 tapis de 1 x 2 m, 1 tapis de 0,50 x 1 m, 1 tapis de réception de 20 cm d'épaisseur, 1 fosse à sable

3 essais possibles pour réussir la situation d'évaluation. Pour la passation de ces 3 essais :

- L'acquisition est validée dès la première réussite.
- Néanmoins, tous les enfants passent 3 fois même s'ils ont réussi.
- Les essais se font de façon différée : si l'enfant échoue, il repassera à la suite des autres.

5 situations d'évaluation sur 6 doivent être réussies pour que le niveau soit validé. Possibilité de délivrer le niveau inférieur à un enfant qui n'a pas validé son niveau d'âge.

Rattrapage : les enfants qui ont échoué ou ceux absents à une ou aux 2 sessions collectives pourront bénéficier d'un rattrapage en fin de saison. Les enfants qui ont échoué lors d'une précédente session conserveront le bénéfice des épreuves réussies et pourront repasser uniquement les épreuves auxquelles ils auront échoué y compris sous la forme d'un contrôle continu.

Les résultats doivent être enregistrés sur SIFFA : <https://si-ffa.fr/PassAthle> par « l'entraîneur Pass'Athlé » reconnu comme tel par l'administrateur du club (voir les tutoriels « [Créer compte entraîneur Pass'Athlé](#) » et « [Saisie des résultats](#) »)

b. Principes généraux d'organisation d'une session

L'organisation d'une session Pass'Athlé peut être à l'initiative :

- du club qui organise une session pour les enfants de son école d'athlétisme,
- de deux clubs qui se regroupent,
- d'un regroupement de plusieurs clubs ou d'un rassemblement de tous les clubs du département à l'initiative de la commission départementale des jeunes (si le territoire est important possibilité d'organiser 2 regroupements en parallèle).

Dans tous les cas, cette organisation nécessite que soient identifiés :

- **un directeur de réunion** : il est le garant du bon déroulement de l'épreuve et valide les résultats sur SIFFA. Il doit être titulaire du diplôme fédéral entraîneur U12.
- **des juges** : ils évaluent les enfants lors de leur passage sur les situations d'évaluation. Ils doivent être titulaires du diplôme fédéral entraîneur U12, ou à défaut des diplômes fédéraux U7, U12 ou de spécialités. Leur nombre varie en fonction de l'importance du regroupement :
 - Au niveau d'un club : au moins un titulaire du diplôme fédéral entraîneur U12 (le juge évaluera toutes les situations du Pass'Athlé).
 - Regroupement de 2 clubs, de plusieurs clubs ou regroupement départemental : au moins un titulaire du diplôme fédéral entraîneur U12 par club.

Pour des passations en club ou entre 2 clubs, il est possible d'organiser une session Pass'Athlé sur un créneau d'école d'athlétisme. Si l'effectif est trop important, les situations d'évaluation peuvent être programmées sur 2 séances d'école d'athlétisme. Pour les regroupements plus importants (plusieurs clubs ou regroupement départemental), la session est organisée sur une ½ journée. Les dates et les lieux de rassemblement sont alors programmés au niveau du calendrier départemental des écoles d'athlétisme. Il est nécessaire qu'une information préalable au regroupement soit faite pour estimer les effectifs potentiels afin d'adapter le nombre d'ateliers et de juges qualifiés. Par ailleurs, lors de ce type de regroupement, comme le nombre de situations est relativement restreint pour les Pass'Eveil et les Pass'Pouss 1ère année (3 ateliers par enfant), il est conseillé de programmer une ou des situations [Anim'Cross](#) afin d'étoffer la ½ journée. Ces jeux peuvent avoir lieu :

à la suite de la passation des épreuves du Pass'Athlé si l'effectif des enfants présents n'est pas trop conséquent et/ le nombre d'encadrants diplômés suffisant.

en parallèle de la passation des épreuves si au contraire le nombre d'enfants est trop important et/ou le nombre d'encadrants diplômés insuffisant.

c. Déroulé sur une 1/2 journée (durée de la session : 2H00 maximum)

Matin

L'ensemble des personnes présentes (directeur de réunion, juges et volontaires) installe les situations en respectant les contraintes fixées par les fiches descriptives (voir Fiches Pass'Eveil ou Pass'Pouss) afin que les enfants soient tous évalués sur des exigences communes de réalisation et de réussite.

Les situations peuvent être regroupées :

- par objectifs moteurs : toutes les situations d'évaluation de l'objectif « Coordonner et rebondir » par exemple sont regroupées autour du même espace (organisation adaptée par rapport à l'utilisation et à la répartition du matériel),
- par niveaux d'âge : les situations d'évaluation d'un même niveau d'âge, Témoin vert par exemple, sont toutes regroupées autour du même espace (organisation adaptée aux enfants qui identifieront plus facilement leurs ateliers).

Le directeur de réunion et les juges vérifient si toutes les situations installées sont conformes. Ils revoient pour chaque situation les critères de validation à prendre en compte (voir Fiches Pass'Eveil ou Pass'Pouss).

En fonction du nombre d'enfants, les juges peuvent soit suivre le même groupe d'enfants sur des ateliers différents, soit évaluer les différents niveaux d'un même objectif moteur, soit rester sur une même situation.

Des adultes accompagnateurs (parents par exemple) peuvent être désignés pour guider les groupes sur les différents ateliers.

Après midi

Accueil des enfants :

- Confirmation des présents.
- Répartition des enfants par groupes d'âges. **Les groupes ne doivent pas excéder 15 enfants.** Au-delà, il faut adapter l'organisation (voir chapitre "Adaptation en fonction de l'effectif")

Information collective sur le déroulement de la manifestation :

- aux enfants pour leur expliquer le déroulement et l'organisation,
- aux accompagnateurs et aux parents pour leur expliquer les principes du Pass'Athlé.

Échauffement par groupes d'âge.

Répartition des enfants sur les situations d'évaluation ou de jeux.

Annonce des résultats : pour la première session, remise des passeports et des badges uniquement pour les poussins 2ème année qui ont validé 5 situations sur 6. Pour la seconde session, remise des passeports et des badges à tous les enfants qui ont validé 5 situations sur 6 au cours des 2 sessions. La remise des supports doit revêtir un caractère solennel afin de valoriser l'investissement et les progrès des enfants, et se déroulera donc sous forme d'une « cérémonie » avec présence des parents, d'élus, de dirigeants du club, de la presse et éventuellement une collation.

Adaptation en fonction de l'effectif

Organisation simple

3 situations d'évaluation pour les 3 catégories du Pass'Eveil,

3 situations d'évaluation en Pass'Pouss 1ère année,

6 situations d'évaluation en Pass'Pouss 2ème année (uniquement pour la 1ère session).

Les groupes de 15 enfants maximum rejoignent les situations Pass'Athlé pour y être évalués.

			Situation 1	Situation 2	Situation 3	Situation 4	Situation 5	Situation 6	Effectif maximum d'enfants par catégorie
1ère S E S S I O N	2ème S E S S I O N	Témoin vert	15	15	15				45
		Témoin rouge	15	15	15				45
		Témoin bronze	15	15	15				45
		Témoin argent	15	15	15				45
		Témoin or	15	15	15	15	15	15	90

L'évaluation réalisée sur une situation, les enfants en groupes, changent de situation.

Lorsque tous les Pass'Eveil et Pass'Pouss 1ère année seront passés et dans l'attente de la fin de la passation des Pass'Pouss 2ème année, un ou plusieurs jeux Anim'Cross seront proposés.

Organisation doublée

- Toutes(1) les situations d'évaluation du Pass'Athlé sont doubles :

			Situation 1 X 2	Situation 2 X 2	Situation 3 X 2	Situation 4 X 2	Situation 5 X 2	Situation 6 X 2	Effectif maximum d'enfants par catégorie
1ère S E S S I O N	2ème S E S S I O N	Témoin vert	30	30	30				90
		Témoin rouge	30	30	30				90
		Témoin bronze	30	30	30				90
		Témoin argent	30	30	30				90
		Témoin or	30	30	30	30	30	30	180

¹ Il est aussi possible de ne doubler voire de ne tripler que les situations des catégories les plus nombreuses.

- Les situations du Pass'Athlé ne sont pas doublées

La moitié des groupes rejoint les situations Pass'Athlé pour y être évaluée, tandis que l'autre moitié va faire un ou plusieurs jeux Anim'Cross. Les groupes inversent leur activité à la moitié de la session.

HISTORIQUE

La réflexion sur la rénovation des pratiques proposées aux jeunes catégories date de la fin de l'année 2003, à la suite de la réussite française aux championnats du monde de Paris. C'est aussi une volonté du directeur des formations de l'époque, Philippe Leynier, de proposer aux jeunes catégories une pratique adaptée et non plus miniaturisée.

La DTN va alors lancer un double chantier :

- en direction de l'éducation nationale avec une suite de 3 colloques qui va réunir des représentants des premier et second degrés de l'ensemble des académies. Ce travail donnera lieu à la publication de l'incoutournable DVD « Planète athlé » (les contenus sont aujourd'hui en ligne sur la plateforme d'entraînement).
- en direction des écoles d'athlétisme avec la constitution d'un groupe de réflexion national dirigé par Gérard Cambreling et composé de Jean-Claude Farault, Charles Gozzoli, Gérard Lacroix et Anne-Marie Vansteene. La commande porta non pas sur l'élaboration de contenus d'apprentissage à enseigner mais sur la définition des attendus moteurs de fin de formation aux différents âges de l'école d'athlétisme. A l'instar de ce que faisaient d'autres fédérations sportives avec leurs ceintures ou leurs étoiles, il s'agissait pour ce groupe de concevoir un système d'évaluation des progrès moteurs propre à l'athlétisme. Le Pass'Athé était né. Cette réflexion s'acheva en 2007 avec la publication dans le DVD « Planète Athlé » de la première mouture du Pass'Athlé.

En 2012, le directeur du développement et des pratiques des moins de 16 ans, Jean-Patrick Thirion, relance la réflexion en y intégrant la catégorie baby, créée en 2015, et celle des moins de 16 ans. Si Jean-Claude Farault, chargé de mission des moins de 7 ans, s'intéresse aux 3 premières étapes du Pass'Athlé, dénommé Pass'Aventure, Thierry Lichtlé, responsable national des moins de 12 ans, finalise le Pass'Athlé des moins de 12 ans en y adaptant quelques situations et en le déclinant, surtout, sous la forme d'un passeport. Dans le même temps, Guillaume Geisler, responsable national des moins de 16 ans, élabore le Pass'Athlète qui couvre les 4 niveaux qui suivent.

La FFA, quant à elle, met enfin à disposition des clubs les badges et les passeports. En parallèle et à des fins d'accompagnement des clubs et des éducateurs, un ensemble de colloques est animé par la DTN avec Jean-Patrick Thirion, Philippe Leynier, Jean-Claude Farault, Thierry Lichtlé et Guillaume Geisler. Ces colloques sont organisés dans toute la France y compris l'Outre Mer.

En 2017, le nouveau directeur du développement, Philippe Leynier, continue à développer ce projet : par la formation et l'accompagnement des clubs et des éducateurs grâce à la poursuite des colloques, la réactualisation des outils, un meilleur maillage national au moyen de l'identification de référents au niveau des territoires et la recherche d'une plus grande intégration du Pass'Athlé au sein des programmations des écoles d'athlétisme
